DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 FEVRIER 2016

Délibération
n° 2016.02. 22.B

Médiathèque d'agglomération l'Alpha - Acquisition des équipements mobiliers - Lot 8 "agencement d'intérieur" : avenant n°2

LE ONZE FEVRIER DEUX MILLE SEIZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 février 2016**

Secrétaire de séance : Marie-Hélène PIERRE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Vincent YOU, André BONICHON

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Absent(s) :

Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, François NEBOUT, Gérard BRUNETEAU

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 FEVRIER 2016

DELIBERATION N° 2016.02. 22.B

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / MARCHÉS PUBLICS	Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

MEDIATHEQUE D'AGGLOMERATION L'ALPHA - ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MOBILIERS - LOT 8 "AGENCEMENT D'INTERIEUR" : AVENANT N°2

Par délibération n°139 B du 3 octobre 2013, le bureau communautaire a approuvé le lancement de la consultation pour l'acquisition des équipements mobiliers de la médiathèque d'agglomération.

La commission d'appel d'offres du 16 avril 2015 a attribué le lot n°8 « agencement intérieur » à la société GL EVENTS Services sise 15 Allée de la Détente – 86360 CHASSENEUIL DU POITOU pour un montant de 182 279,21 € HT.

Par délibération n°169 B du 3 décembre 2015, le bureau communautaire a approuvé un avenant n°1 en plus-value d'un montant de 26 438,80 € HT qui a porté le montant du marché à 208 718,01 € HT.

Cependant, le maître d'ouvrage a décidé d'apporter les modifications suivantes dans la réalisation du bar de l'espace Café :

- habillages aluminium sur les portes et le long des murs	2 549,00 € HT
- ajout de plateau inox sur le bar avec modification du nombre de caissons et de la longueur de certains plateaux	2 554,20 € HT
- modification de l'épaisseur de l'inox sur l'habillage mural	315,00 € HT

Montant total en plus-value	5 418,20 € HT

L'avenant est d'un montant en plus-value de 5 418,20 € HT.

Le montant du marché passe de 208 718,01 € HT à 214 136,21 € HT suite au dernier avenant. L'augmentation du marché s'élève à 17,48 % par rapport au montant initial du marché de 182 279,21 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 4 février 2016,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°2 au lot n°8 « agencement intérieur » à la société GL EVENTS Services sise 15 Allée de la Détente – 86360 CHASSENEUIL DU POITOU d'un montant en plus-value de 5 418,20 € HT.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Mme Fabienne GODICHAUD en sa qualité de 3ème Vice-Présidente en charge des marchés publics, à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 2184 – rubrique 321 – opération 9804 – autorisation de programme n° 2.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **16 février 2016**	**Affiché le :** **16 février 2016**